



Rue 10 Prolongée, Cité Iba Ndiaye Djadji, Lots N° 1 et 2 - Pyrotechnie Dakar, Sénégal
CP : 12023 - BP : 7988 Dakar-Médina - Tél. : 33 864 77 57 ; Fax : (221) 33 864 77 58
E-mail : cres@cres-sn.org - Information : contact@cres-sn.org
Site Web: www.cres-sn.org

Diffusion de la table de traitement de l'huile d'arachide : quel impact sur la qualité du produit ?

Recherche menée
sous la direction
du Pr Abdoulaye Diagne
cres@cres-sn.org

Introduction

La filière arachidière, comme de nombreuses autres filières de l'agriculture sénégalaise, est confrontée à de sérieuses contraintes qui limitent fortement sa contribution à l'économie nationale. Ces contraintes sont liées à l'irrégularité de la pluviométrie, à la dégradation des terres, à la vétusté du matériel agricole, ainsi qu'au caractère rudimentaire des techniques de transformation traditionnelle utilisées notamment pour la production d'huile d'arachide. C'est dans ce contexte que le Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA) a été désigné par le gouvernement pour coordonner le développement et la diffusion de technologies améliorées dans le cadre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Parmi ces technologies figure la diffusion de la table de traitement de l'huile d'arachide dans le Bassin arachidier sur la période allant de 2012/2013 à 2014/2015 afin d'améliorer la



Unité de traitement de l'huile d'arachide

qualité du produit par la réduction du taux d'aflatoxine.

La présente note de politique présente les résultats de l'évaluation de l'impact de la promotion et de l'introduction de ladite table.

MÉTHODOLOGIE

La stratégie de mise en oeuvre a consisté à identifier les groupements bénéficiaires, à installer une table pour chacun d'eux, à assurer la formation des responsables et à faire le suivi de la mise en oeuvre des activités avec l'appui des conseillers agricole.

La phase pilote du projet (entre 2012-13 et 2013-14) a consisté à installer 10 prototypes de tables de traitement auprès de 30 groupements comptant 500 chefs de ménage. Dans sa deuxième phase (2013-

14 et 2014-15), le projet a ciblé 3400 chefs de ménages membres de 61 groupements de producteurs/transformateurs répartis entre les régions du bassin arachidier (Fatick, Diourbel, Kaolack, Kaffrine), de Tambacounda et de Louga.

Les données utilisées dans l'étude ont été collectées à l'issue d'une enquête portant, à la fois, sur les perceptions des acteurs et sur l'impact du projet.

RÉSULTATS

Formation, sensibilisation et vulgarisation de la technologie

Durant les deux phases du projet, diverses activités de sensibilisation ont été organisées afin, d'une part, de transférer aux groupements les connaissances nécessaires à l'utilisation de la table de traitement de l'huile d'arachide de manière à réduire le taux d'aflatoxine et, d'autre part, d'encourager les populations locales à consommer le produit traité à la place de l'huile artisanale. Ces activités ont consisté en des sessions de formation et de démonstration sur les techniques de transformation. Des supports et outils pédagogiques composés d'un guide des bonnes pratiques de transformation de l'arachide, de dépliants et de posters ont été diffusés. Des émissions de radio et deux reportages télévisés ont été également réalisés.

Les activités de sensibilisation ont ainsi permis aux différents bénéficiaires (membres des groupements, vendeurs, consommateurs) d'avoir suffisamment d'informations sur les méfaits de l'aflatoxine et sur les activités du projet, plus particulièrement sur les techniques qui permettent de réduire le taux d'aflatoxine contenu dans l'huile artisanale («seggal») consommée par les populations rurales.

A noter cependant que les supports de formation et les fiches techniques relatives à l'utilisation de la table de traitement étaient en français, ce qui, du fait du trop faible niveau d'éducation de la majorité des membres des groupements, les rendait inexploitable. En permettant une maîtrise plus rapide de la nouvelle technologie, l'expérience des groupements dans la transformation artisanale de l'arachide a cependant permis de surmonter ce handicap.

Tableau 1: Groupements bénéficiaires des sessions de formation selon le domaine de formation

Module de formation	Nombre
Techniques de transformation	10
Démonstration	10
Procédé d'élimination de l'aflatoxine	10
Techniques de récolte et de stockage de la matière première	9
Techniques de stockage du produit fini	9
Risques liés aux emballages	8
Gestion financière	9
Marketing	9
Tenue de compte d'exploitation	7
Gestion	8

Importance de la production d'huile artisanale : la situation de référence

L'analyse des données collectées auprès des 61 groupements sélectionnés pour faire la situation de référence indique que la production d'huile artisanale occupe une importante place dans la chaîne de valeur de la filière arachidière dans les zones d'intervention du projet. Répartis sur 298 villages, ces groupements ne comptent pas moins de 5000 membres dont 71% de femmes.

Les résultats du recensement révèlent que le nombre total de presses artisanales détenues avant le démarrage du projet était de 258. Celles-ci ont permis de transformer 217 tonnes de coque d'arachide et 72 tonnes d'arachide décortiquée en 78000 litres d'huile artisanale et en 113 tonnes de tourteaux pour une valeur globale estimée à plus de 70 millions de francs CFA.

Doublement de la production et des revenus des groupements bénéficiaires de la phase pilote

Le processus de transformation de l'huile d'arachide est long et complexe. Outre la transformation de la matière première proprement dite, le dispositif mis en place comprend les techniques de détoxification, de clarification et de conservation du produit. Pour faciliter la tâche aux transformateurs et leur permettre de réaliser un gain de temps, des équipements complémentaires ont été mis à leur disposition (tabliers de traitement, fûts en plastique, de sacs, masques, paquets de sacs et pelles).

Neuf groupements bénéficiaires sur les 10 de la phase pilote ont adopté et fait fonctionner leur table de traitement. Les quantités d'huile produite par ces groupements entre 2014 et 2015 se sont globalement accrues et leur ont procuré des revenus importants. Le tableau 2 montre qu'en moyenne la production

réalisée par les neuf groupements bénéficiaires a plus que doublé entre 2014 et 2015. Mais l'examen des résultats groupement par groupement révèle que cette augmentation repose presque entièrement sur trois groupements seulement. Les six autres ont en réalité vu leur production stagner ou diminuer.

L'enquête a révélé par ailleurs que les difficultés ren-

contrées par les groupements bénéficiaires pour mieux rentabiliser leur table de traitement sont relatives à la faible capacité de production de celle-ci, aux problèmes d'approvisionnement en intrants (arachide en coque ou décortiquée) et au coût de production (intrants, carburant, électricité, transport) relativement élevé du produit.

Tableau 2 : Quantité d'huile traitée et niveau des revenus par groupement bénéficiaire

Nom du groupement	Quantités d'huile traitée (litres)	
	2014	2015
AFDT de Darou Miname	3 060	5 730
Natangué de Diossong	6 716	25 733
Bokk Jom de Koumpentoum	250	350
Care Group de Bousra	760	780
Diattara Tamedou de Dinguiraye	1 336	1 778
Jef Dumoroomde Thiakho Maty	880	720
Ndiolor de Mbafaye	317	342
Sope Babou Top de Ngodyba	1 838	1 898
Wack Ngouna 2	389	1 020
Total	15 546	38 351

Appréciation des vendeurs

Sur les 27 vendeurs enquêtés, 22 ont continué à vendre de l'huile traitée. Les vendeurs qui ont adopté la vente de l'huile traitée justifient leur choix par :

- l'amélioration de leur revenu (53,2%) ;
- une meilleure qualité du produit pour l'alimentation (21,3%) ;
- des considérations de santé publique (10,6%).

Quant aux raisons invoquées par les vendeurs ayant arrêté la vente de l'huile traitée, elles sont les suivantes :

- les difficultés d'approvisionnement ;
- le prix jugé trop élevé par les clients ;
- la mauvaise information de beaucoup de consommateurs.

Toutes les deux catégories de vendeurs déclarent avoir rencontré des difficultés liées :

- à l'approvisionnement et au transport ;
- à la cherté du produit par rapport à l'huile artisanale ;
- au manque d'emballages.

Appréciation des consommateurs

Sur les 19 consommateurs enquêtés 17 sont des femmes. Tous ont déclaré avoir une bonne appréciation de l'huile traitée du fait des avantages que procure le produit en termes de santé (52%), de qualité du produit (15%) et de goût. Ces avantages sont re-

connus malgré le prix plus élevé du produit par rapport à l'huile artisanale (1000 francs CFA le litre contre 750 francs CFA).

Enseignements

Les enseignements que l'on peut tirer de l'étude sont les suivants.

- La sensibilisation des populations sur les avantages de l'huile traitée contre l'aflatoxine est le moyen le plus sûr d'accélérer l'adoption du produit par les vendeurs et les consommateurs.

- Les populations les plus vulnérables (femmes et des jeunes) étant les plus impliquées dans les activités de transformation et de vente des produits arachidières, l'utilisation de la table de traitement peut être un moyen efficace de lutte contre leur marginalisation et d'amélioration de leurs conditions de vie.

- La non disponibilité et la cherté des intrants nécessaires ainsi que l'absence de pièces de rechange de la table de traitement peuvent constituer de sérieux obstacles à la diffusion et à la généralisation de cette technologie.

RECOMMANDATIONS

Cette étude permet de faire les recommandations suivantes :

- Un appui à la création de petites et moyennes unités de fabrication de tables de traitement et de maintenance dans les différentes localités est nécessaire à la généralisation et la pérennisation de l'utilisation de la technologie.

- La diffusion de la table de traitement de l'arachide doit être accompagnée de la mise en place de structures de financement permettant de faciliter l'acquisition du matériel de base ainsi que des intrants et des pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement de la technologie.

- La mise en oeuvre d'une stratégie permettant de toucher et de sensibiliser le plus grand nombre de groupements, de vendeurs et de consommateurs sur les avantages du produit créerait les conditions d'une accélération de son adoption et de sa consommation.

- Enfin, l'élaboration et la mise en place d'un programme multisectoriel coordonné et de répartition des moyens d'action et des tâches entre les différents acteurs pourrait être un moyen efficace de mobiliser les services régionaux et départementaux de l'Etat et des collectivités locales, les organisations de producteurs et les autres acteurs locaux.



Un groupe de femmes bénéficiaires de la table de traitement de l'huile d'arachide